



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 15 octobre 2024

Sous la présidence de M. Michel LOM, Maire

Présents : Michel LOM, Françoise BRAUN, Michel LINGER Mélanie FISCHER, Cornelia ROTT, Jean-Michel CORNEILLE, Lydie LUTZ, Jean-Marc STOLTZ, Richard HAESSIG, Pia CLAUSS, Vincent FRISON, Chantal HUMMEL, Dominique SCHMITTHEISLER, Marlyse STAUB, Christian ROTT.

Absents excusés : Etienne BRUNCK (absent excusé, donne pouvoir à Mélanie FISCHER), Bruno ROTT (absent excusé, donne pouvoir à Marlyse STAUB), David GIROLT (absent excusé, donne pouvoir à Christian ROTT), Francis WOEHL (absent).

Nombre de conseillers élus : 19 En fonction : 19 Présents : 15

OBJET : 2. AFFAIRES GENERALES – INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire souhaite aborder plusieurs points d'actualités.

- **Retour de Monsieur le Maire sur les festivités de cet été :**

Monsieur le Maire se félicite du grand succès remporté par les festivités organisées à SEEBACH cet été. Cela concerne d'une part la création d'une « Fanzone » pour la retransmission de 6 matchs de l'Euro 2024 dans la cour 94 organisé par la CAP avec le soutien de la commune qui a attiré plus de 3 600 personnes dans une atmosphère bon enfant et sans aucune fausse note. D'autre part, l'organisation de la SUMMERZEIT 2024 qui a confirmé sont statut d'évènement incontournable du Nord Alsace.

- **Point sur la rentrée des classes pour l'année scolaire 2024/2025 :**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la rentrée des classes 2024/2025 s'est très bien passée. Les institutrices de la maternelle étaient particulièrement ravies de l'arrivée d'une nouvelle ATSEM, Mme Emilie HOEHN qui vient renforcer l'équipe pédagogique déjà présente.

- **Arrivée et accueil de deux personnes dans le cadre d'un service civique rural sur SEEBACH :**

Monsieur le Maire se félicite de l'arrivée de deux recrues sur SEEBACH dans le cadre d'un service civique rural pour une durée de 6 mois. Il en profite également pour remercier toutes les personnes qui sont intervenues pour accueillir ces personnes dans les meilleures conditions. Elles seront toutes les deux logées dans un appartement communal situé au-dessus de l'école maternelle de SEEBACH.

- **Réalisation de travaux :**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des travaux qui ont été réalisés par la commune durant l'été. La commune a fait réaliser un chemin entre le parking communal situé à proximité de la Maison Médicale et la pharmacie afin de permettre une circulation en sécurité des usagers. La commune a également mis en place des lampadaires pour éclairer l'accès aux installations sportives derrière la salle des fêtes. Des travaux seront également prochainement réalisés par le SIVOM de la vallée du Seebach au croisement entre la rue Louis-Philippe Kamm et la rue des Forgerons pour gérer les excès d'eaux pluviales. Ces travaux prévoient notamment le changement du regard et de la canalisation situés rue des Forgerons ainsi que la mise en place d'une nouvelle canalisation rue Louis-Philippe Kamm. Monsieur le Maire indique également la nécessité d'acquisitions foncières auprès des propriétaires riverains pour permettre la réalisation de ces travaux.

- **Label fleurissement :**

Monsieur le Maire souligne une nouvelle fois l'implication de Françoise BRAUN et de Louis PESSEL dans ce dossier afin d'obtenir la quatrième fleur pour la commune.

Lors de son passage dans la commune de SEEBACH courant 2024, la commission départementale a particulièrement souligné et reconnu l'implication orientée « développement durable » et promotion touristique de la commune. A ce titre, elle a vivement conseillé à la commune de déposer un dossier afin de candidater pour la quatrième fleur. La commission départementale a validé le dossier et plébiscité l'obtention de la quatrième fleur. Le jury national se réunira courant 2025 pour statuer sur l'obtention de cette distinction. Jusqu'à présent seules 250 communes l'ont obtenues.

- **Mise en place d'une convention entre l'AS SEEBACH et la commune de SEEBACH concernant l'utilisation des infrastructures sportives à l'arrière de la salle des fêtes :**

Monsieur le Maire souhaite également informer les membres du Conseil Municipal des avancements intervenus dans le cadre de la mise en place d'une convention cadre qui précisera les conditions d'utilisation des équipements communaux par l'AS SEEBACH.

- **Réunion publique le 13 novembre 2024 concernant la GEMAPI à SEEBACH :**

Monsieur le Maire souhaite également informer les membres du Conseil Municipal de la réunion publique à venir, le 13 novembre 2024 à SEEBACH concernant la gestion de l'eau (aménagement cours d'eau et eaux pluviales) au niveau de la commune.

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte des informations données.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après information,

- **PREND ACTE** des informations données,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de toutes les formalités.

Suivent les signatures au registre
Pour extrait conforme
Le Maire
Michel LOM

Le secrétaire de séance
Jean-Marc STOLTZ



